



N° 143
29 octobre 2003
Bimensuel

Dans ce numéro



FINANCES

Quid des salaires en 2004? 2



TRAVAILLER

Programme 2004 du Centre de formation permanente (CEP) sur le web! 3



ACTUEL

Demande de crédit pour compléter les données numériques sur le territoire. 4



UNE JOURNÉE AVEC

Entre audits et rapports, le quotidien de Daniel Aeby, comptable et adjoint au Contrôle cantonal des finances. 6



EMPLOI

47 postes vacants. 8



ACTUEL

Le Service de prévoyance et d'aide sociale (SPAS) lance une étude sur l'impact du bénévolat dans le social. Jeunes filles et jeunes hommes: osez les métiers le 13 novembre prochain! 13



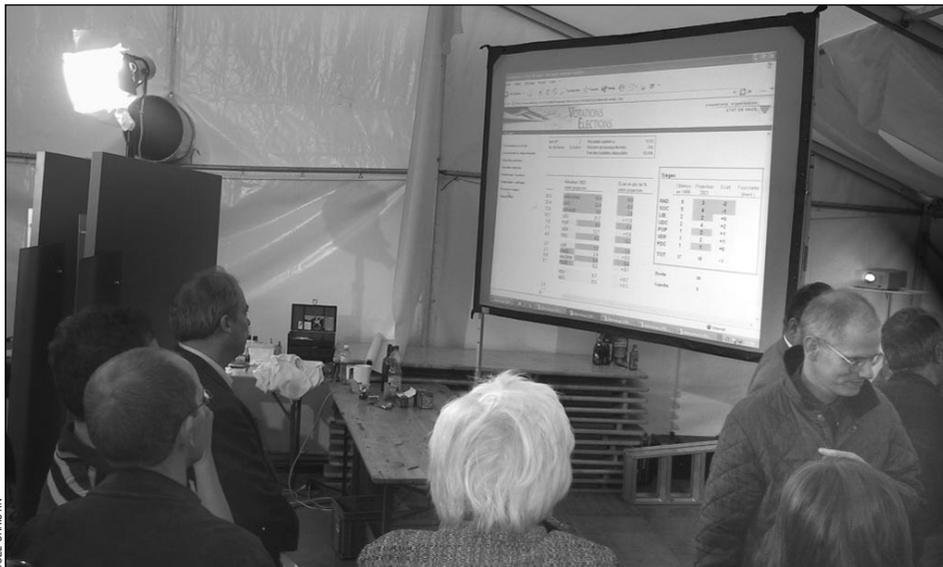
CONSEIL D'ETAT

Les décisions de la quinzaine 15



MEMENTO

Une exposition à parcourir main dans la main avec grand-papa: l'école, entre les bancs et les plumes. 16



JOËL CHRISTIN

Dimanche 19 octobre, après-midi. Les résultats des élections s'affichent au fur et à mesure du dépouillement sur le grand écran installé dans la cantine dressée pour l'occasion sur l'Esplanade du château. Ces résultats sont disponibles simultanément sur l'internet.

Elections fédérales: les premiers pas du dépouillement électronique



LAURENT REBEAUD

Dimanche 19 octobre, le soir. Pierre Chiffelle, chef du DIRE, s'enquiert par natel de l'avancement du dépouillement. On n'attend plus que les résultats de la commune de Lausanne.

Le 19 octobre 2003, pour la première fois, toutes les communes vaudoises ont procédé à une saisie informatique des élections fédérales. Et les résultats étaient rassemblés, analysés et publiés par le Canton au moyen d'une application informatique centralisée. Premier résultat tangible: le Canton de Vaud n'a pas été le dernier à annoncer la répartition des sièges et le nom des élus aux Chambres fédérales. Le dimanche soir, peu après minuit, les résultats définitifs étaient publiés sur le site internet de l'Etat de Vaud. Une performance qui pourra être encore améliorée grâce au traitement de quelques maladies d'enfance. Ce succès prometteur doit beaucoup à l'engagement particulier du SJIC et du SCRIS dans le projet «Votelec» (votations et élections).





PETITES ANNONCES

A vendre: veste 3/4 en zibeline, taille 38, impeccable (portée deux fois). Valeur neuf: frs 24'000.-, cédée frs 8'500.-. Tél.: 079 664 27 85.

A vendre: cause double emploi, cave à vin «Liebherr» d'une contenance de 220 bout., couleur blanche. Dim.: larg. 80 cm, prof. 80 cm., haut. 160 cm. Etat de neuf. (achat chez Voltec). Payée frs 2'100.-, cédée frs. 700.-. Tél. prof. 316'50'85, privé 021 881'15'52, Natel 079 399'47'17, e-mail: pierre-gisele@bluewin.ch.

A vendre: VW Scirocco GTX 1.8, bleu métal., 1987, 196'000 km. service moteur effectué, 4 pneus neige montés sur jantes. Expertisée du jour. Env. 2800frs, à discuter. Natel 079/ 385 74 37.

A vendre: Opel Omega 2.0 16V, 4 portes, rouge métallisé, année 1998, 105'000 km, diverses options, parfait état. Prix : 6'700.- à discuter. tél.: 079/465 23 87 ou privé 021/807 13 45.

A vendre: Suzuki, Grand Vitara 4x4, 3p., gris métal., clim., ABS, décap., 2 ans. Prix neuve: 32'000.-. Prix à discuter: fr. 23'000.-. Tél. 078 661 46 30 ou 021 316 51 93.

A vendre: Honda XR 600 «Monnier» supermotard, 1994, 22'000km, jantes EXCEL & moyeu alu, échappement Supertrapp + échappement, pare-boue arr., roues complètes enduro & divers d'origine. Env. 5500 frs, à discuter. Natel 079/ 385 74 37.

A louer: à Verbier, très beau 2 pièces dans chalet situé à 50m des bus + télécabine. Prospectus à disposition. Tél.: 021 653 13 95.

Vacances: à louer, week end / vacances, toutes saisons, à Finhaut VS (www.finhaut.ch). Bel appartement meublé (4 pièces + mezzanine / 8 lits). Prix: 2 nuits: Frs 300.- / 3 nuits: Frs 400.- / semaine: Frs: 800.-. Situation calme et ensoleillée, avec vue. Proche des Marécottes et de Chamonix. Piscine couverte communale. Activités sportives et touristiques. Libre de suite. Tél. 079 342 95 66.



La Gazette

Journal de la fonction publique vaudoise

Editeur: Etat de Vaud.

Rédacteur responsable: Laurent Rebeaud.

Rédaction: Joël Christin, Annika Gil, Anouk Farine-Hitz, Olivier Dessimoz, Jacqueline Decurnex, Pierre-François Umiglia, Nicolas Gyger, Catherine Lavanchy, Didier Erard, Françoise Cottet.

Ligne graphique: Fabio Favini.

Impression: Presses centrales Lausanne.

Toute correspondance est à adresser à La Gazette, place du Château 6, 1014 Lausanne.

Téléphone: 021/ 316 40 50

Fax: 021/ 316 40 52

E-mail: info.gazette@vd.ch



FINANCES

Projet de budget 2004 du Conseil d'Etat

Salaires 2004 sans primes ni indexation

Maintien des salaires nominaux, sans indexation, et suppression des primes. C'est ce que propose le Conseil d'Etat pour assurer la participation des collaborateurs à l'effort de compression des coûts du budget 2004.

Dans son projet de budget, le Conseil d'Etat prévoit d'anticiper partiellement la réduction des dépenses salariales prévue par le Programme de législation à hauteur de 40 millions en 2005. Il s'est préparé à une négociation avec les associations du personnel sur la manière d'atteindre une économie de 13,75 millions de francs.

Les associations ont refusé de négocier

Le 29 septembre dernier, la délégation du Conseil d'Etat aux ressources humaines a pris acte du refus d'entrer en matière des syndicats et associations du personnel de l'administration vaudoise. Il a donc choisi seul les mesures qu'il souhaite mettre en œuvre pour 2004. Son choix s'est porté sur deux mesures: la non-indexation des salaires et la suppression des primes.

Pas d'indexation

La décision de ne pas indexer les salaires est dans la sphère de compétences du Conseil d'Etat. Cette mesure, appliquée dès le 1^{er} janvier 2004 à l'ensemble du personnel de l'Etat, de l'Université et des Hospices cantonaux, entraînerait une non dépense de 12,25 millions de francs, calculée sur la base d'une augmentation de 0,5% de l'indice des prix à la consommation.

Pas de primes

Quant à la suppression des primes dès le 1^{er} janvier 2004, elle représenterait une économie de 1,5 million de francs par année. Elle implique une modification de la Loi sur le personnel de l'Etat de Vaud, qui sera examinée par la Grand Conseil conjointement au projet de budget 2004.

Le Conseil d'Etat a voulu porter son choix sur des actions non discriminantes et

qui ne provoquent pas de réduction du salaire nominal des collaborateurs de l'Etat. Il a consulté officiellement les syndicats et associations du personnel, qui ont réitéré leur refus d'entrer en matière. Le montant anticipé de 13,75 millions de francs sera déduit des 40 millions d'économies à réaliser en 2005. Si ce montant était plus élevé en raison d'une inflation plus forte que prévue, la déduction serait augmentée en conséquence.

Effets sur le parapublic

Les institutions du secteur parapublic ne sont pas concernées directement par ces mesures. Toutefois, les options prises par le Conseil d'Etat ainsi que le programme d'économies de la Confédération doivent inciter ces institutions à conduire une politique salariale 2004 en phase avec celle menée par le Canton.



MON PC

4 nouveaux sites internet

Loi sur l'information

<http://www.bic.vd.ch/linfo>

Ce site vous permet de vous familiariser avec la Loi sur l'information et son règlement d'application récemment entrés en vigueur. Trois types de navigation y sont proposés:

- par thème (selon les chapitres de la loi)
- par mot-clé (les plus concrets possibles)
- par public (administration, médias, citoyen).

Service de l'enseignement spécialisé et de l'appui à la formation

<http://www.dfj.vd.ch/sesaf>

Présentation des activités du SESAF et des offices et organismes qu'il fédère.

La Constitution présentée aux enfants

<http://www.dire.vd.ch/constitution/enfants/index.html>

Tous les articles de la nouvelle Constitution, avec un

concours qui invite enfant sou adultes à réfléchir à la notion de citoyenneté.

Programme de législation

<http://www.vd.ch/legislation/index.html>

Quatre questions clés orientent la navigation sur le site:

- Que développer?
- Selon quels principes?
- Avec quels moyens?
- De quelle manière?

Votre Cellule Web
E-mail: info.web@vd.ch



www.cep.vd.ch: le site de la formation

Le programme 2004 du Centre de formation permanente pour la fonction publique (CEP) vous attend: sur le papier, en format poche, et sur le web puisqu'il est désormais possible de s'inscrire aux séminaires choisis par intranet. Seule condition: posséder un mot de passe.

«**L**a vie, c'est comme une bicyclette, il faut avancer pour garder l'équilibre». Telle est la sentence d'Albert Einstein qui ouvre le programme 2004 du Centre d'éducation permanente (CEP).

A nouveau programme, nouvelle possibilité: il est désormais possible de s'inscrire aux séminaires du CEP par intranet. Le site **www.cep.vd.ch** offre dès maintenant les mêmes avantages que la base «FORMER Catalogue» sur Lotus Notes mais aussi bien d'autres possibilités. Grâce à la rubrique «Catalogue PLUS», il est possible de choisir efficacement les séminaires qui vont contribuer à votre évolution professionnelle.

Le catalogue *papier* des formations du CEP a subi un allègement au niveau de son format. Ce changement poursuit deux buts essentiels: toucher un plus grand nombre de collaborateurs de l'Etat de Vaud et augmenter la consultation du site www.cep.vd.ch qui subit de régulières évolutions afin d'améliorer ses prestations.

Site plus convivial et plus riche

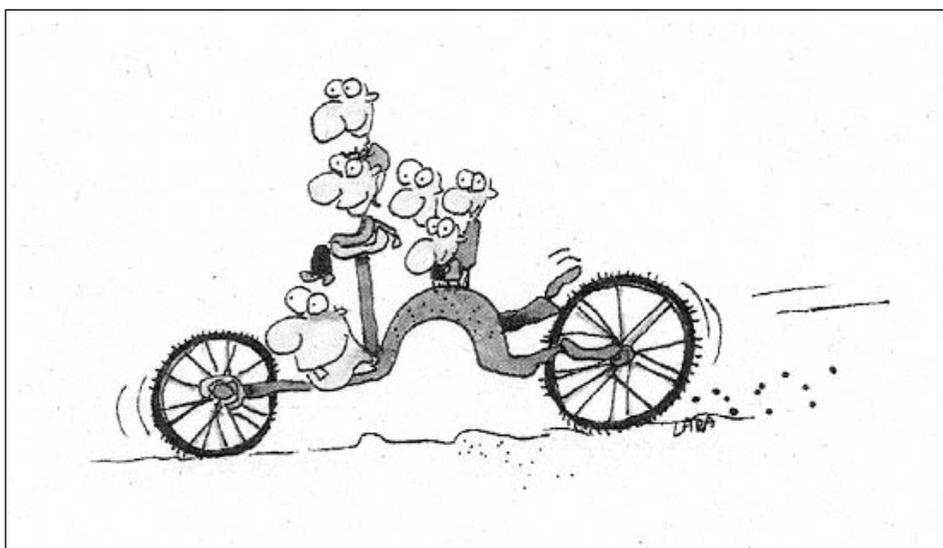
Il est déjà possible de consulter l'offre de séminaires, de s'inscrire et de faire valider ses inscriptions par voie électronique grâce aux bases Lotus Notes: «FORMER Catalogue» et «FORMER Inscriptions». Cette dernière offre la possibilité de suivre ensuite l'évolution de l'inscription au gré des validations. Le site www.cep.vd.ch propose les fonctionnalités des deux bases réunies sur un seul site. Ce dernier est d'ailleurs plus facile d'accès. Les bases Lotus Notes restent bien sûr accessibles pour ceux qui désirent conserver ce mode d'inscription.

Quelle formation choisir? Et bien!

Le site propose également différents moyens de sélectionner des séminaires adaptés aux besoins de chaque individu. Des itinéraires sont suggérés en fonction de la complémentarité des formations. Dernière nouveauté, *Catalogue PLUS* propose également de sélectionner les compétences qui doivent être développées à la suite d'un entretien d'appréciation par exemple. A partir des compétences identifiées, il est possible d'accéder aux descriptifs détaillés des séminaires qui les approfondissent.

Diplôme en gestion publique

Les compétences du CEP ne se limitent pas aux séminaires du catalogue. Une pa-



lette d'exemples de prestations sur mesure destinées aux diverses entités de l'Etat est largement développée sur le site. Abou-tissement d'une collaboration fructueuse entre la HEV (Haute Ecole Vaudoise) et le CEP, un diplôme de formation continue en gestion publique voit le jour cette année 2003. Le public-cible, les dates de cours, les sujets... tout est accessible sur www.cep.vd.ch.

Comment activer son mot de passe http?

S'inscrire par intranet va nécessiter l'utilisation d'un mot de passe. Ce dernier peut être activé de manière personnelle depuis Lotus Notes. Cependant, une fois l'activation réalisée, il faut attendre 1 heure avant de pouvoir s'inscrire. Il est donc utile de faire cette manipulation dès que possible. Il est absolument nécessaire de choisir un mot de passe de qualité (composé de lettres et de chiffres, de 8 caractères au moins, par ex.21zip00). Il convient également d'éviter l'utilisation de son prénom ou de son nom, de même que tout autre mot de passe déjà utilisé. Ce mot de passe servira à authentifier votre accès en Intranet/Internet à toutes les applications Lotus Notes de l'Administration cantonale auxquelles vous avez droit. Par mesure de sécurité, ce mot de passe doit être différent de celui que vous utilisez dans d'autres environnements que Lotus Notes, tel que NT, Antilope, etc. Voici la marche à suivre:

- ouvrir Lotus Notes
- aller dans le carnet d'adresses Notes

(CA.Adresses admin-VD)

- dans la vue «personne» ou «people», rechercher son document personnel (celui qui correspond à votre nom)
- ouvrir le document en cliquant sur «Modifier une personne» ou «Edit person»
- aller dans le premier onglet «Général» ou «Basics»
- aller sur le champ «Mot de passe internet» (ou «Mot de passe http» ou «Internet Password»)
- entrer son mot de passe à l'endroit indiqué (du texte crypté est déjà inscrit)
- cliquer sur le bouton «Enregistrer et fermer».

Seules les personnes travaillant à l'Etat de Vaud et ayant une adresse Lotus Notes peuvent s'inscrire par intranet (depuis leur poste de travail).

Pour celles qui auraient accès au site sans avoir Lotus Notes, il est possible de s'inscrire depuis le site pour autant que leur hiérarchie approuve cette voie d'inscription. Cette dernière ne permet pas de faire valider sa demande à son ou sa supérieur-e hiérarchique par voie électronique; elle parvient directement au CEP. Comme il n'y a pas de validation, il n'y a pas non plus de possibilité de suivi. Par contre, la demande est traitée tout aussi rapidement par le CEP.

Et pour ceux qui n'auraient pas accès au site www.cep.vd.ch, il reste toujours la possibilité de s'inscrire à l'aide d'une fiche d'inscription papier.

www.cep.vd.ch ou renseignements au 021 648 77 55.

Compléter les données numériques liées au territoire

Les géodonnées: une information précieuse

Les services de l'administration cantonale sont d'importants producteurs et utilisateurs de données numériques sur le territoire. Appelées «géodonnées», celles-ci sont utilisées pour élaborer des dossiers, produire des plans et des cartes, effectuer des analyses, prendre des décisions, dans des domaines aussi divers que les risques naturels, la politique du logement, la viticulture, les élections et votations, ou encore la planification scolaire.

Le Service de l'information sur le territoire (SIT) joue un rôle de coordination en centralisant les géodonnées d'intérêt général afin de les rendre faciles d'accès.

GéoPlaNet

GéoPlaNet permet à tous les collaborateurs de l'Etat, ainsi qu'aux professionnels et au public, de visualiser des géodonnées sous forme de cartes et d'obtenir des informations sur le territoire vaudois. Cette application Web est accessible à l'adresse internet www.geoplanet.vd.ch. Les informations y sont regroupées par thèmes afin d'orienter directement l'utilisateur vers le domaine qui l'intéresse. Le guichet permet de répondre à des questions telles que: où se trouve cette adresse, qui est le propriétaire de cette parcelle, quelles sont les demandes de permis de construire dans cette commune, y a-t-il des contraintes en matière de protection des eaux souterraines à cet endroit, quels sont les terrains encore constructibles?

Marc Gilgen

Le Conseil d'Etat demande un crédit de 10,4 millions de francs pour poursuivre notamment la nouvelle mensuration et la numérisation des plans cadastraux.

Afin de poursuivre la constitution d'un ensemble de données numériques liées au territoire, le Conseil d'Etat demande au Grand Conseil de lui accorder un crédit de 10,4 millions de francs pour la période 2004-2005. Ce montant permettra de répondre aux demandes croissantes des services de l'administration, des communes, de la Confédération et des bureaux techniques en données numériques ayant une référence spatiale (+30% par an au cours des six dernières années).

Les informations géographiques ou géodonnées (données numériques ayant une référence spatiale) jouent un rôle toujours plus important dans le fonctionnement de la société et font aujourd'hui partie intégrante de l'infrastructure d'un pays au même titre que les réseaux de distribution d'énergie, de transport et de communication. De nombreuses décisions dans les domaines politiques ou économiques reposent sur l'utilisation d'infor-

mations géographiques appropriées.

Forte demande

La demande en géodonnées a augmenté de plus de 30% par an ces six dernières années: de moins de 1000 livraisons annuelles en 1997 à plus de 10 000 en 2003. Par ailleurs, plus de 30 000 utilisateurs consultent ces données sur internet (www.geoplanet.vd.ch). Les données cadastrales en particulier représentent des géodonnées de référence, utilisées dans de nombreux domaines d'application.

Le dernier crédit pour la mensuration officielle et la numérisation des plans cadastraux accordé par le Grand Conseil, d'un montant de 22,5 millions de francs, remonte à mai 1997. Actuellement 66% du territoire est couvert par des données cadastrales disponibles sous forme numérique. Selon la planification établie, il reste un montant de 85 millions de francs à investir d'ici à 2015 pour couvrir l'ensemble du territoire du canton avec des

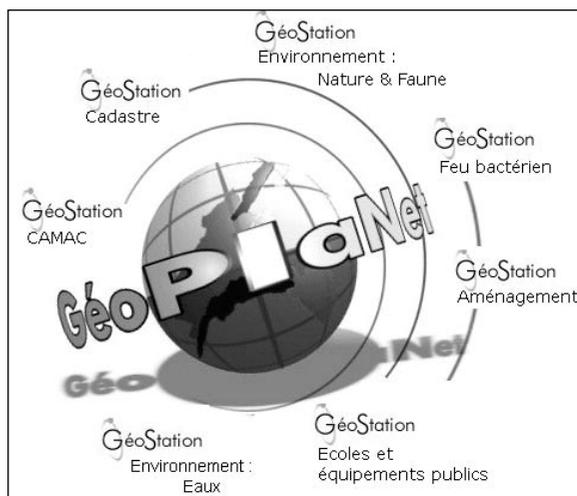
données de la mensuration officielle. Afin d'assurer le financement de ces travaux pour la période 2004-2005 ainsi que pour réaliser les projets relatifs au système d'information sur le territoire de l'administration cantonale vaudoise, une demande de crédit de 10,4 millions de francs est formulée. Elle sera soumise au Grand Conseil lors de la session de décembre 2003.

Ce crédit s'inscrit dans le développement des projets de cyberadministration de la Confédération et la mise en œuvre d'une infrastructure nationale de données géographiques. La plus grande part du crédit (6,8 millions) sera consacrée à la nouvelle mensuration et à la numérisation des plans cadastraux. En outre, 1,4 million est réservé au projet d'actualisation des surfaces agricoles utiles et 600 000 francs à l'extension des licences d'utilisation des géodonnées aux communes et à leurs mandataires – *com*

L'exposé des motifs et projet de décret est disponible sur le site www.dinf.vd.ch



Un exemple de géodonnées: photographie aérienne (orthophoto) sur laquelle sont superposées les limites des parcelles cadastrales (établies sur la base des données du cadastre).



Page d'accueil du guichet cartographique de l'Etat de Vaud, avec les différents thèmes proposés à l'internaute. Adresse internet www.geoplanet.vd.ch.

Elections fédérales sur l'Esplanade du Château

Place du château, dimanche 19 octobre. Pour la première fois, le dépouillement des résultats des élections fédérales est informatisé. Les résultats sont publiés en continu sur l'internet, et projetés sous une cantine bondée de visiteurs, place du Château.



Les journalistes, la radio et la télévision, ainsi qu'un bon nombre de candidats avec leurs supporters se sont côtoyés sous la cantine, pour suivre et commenter les résultats en direct.



Bernard Muhl, adjoint au Service de justice, intérieur et cultes, discret chef d'orchestre de toute l'opération, est satisfait. Les communes ont toutes joué le jeu de la saisie électronique.



Jean Campiche, André Probst, Nathalie Moro et Véronica Arrau, du SCRIS, installés au Château pour analyser les résultats électoraux, produire des tableaux comparatifs et des projections.



Pierre-Yves Maillard interroge l'ordinateur, qui annonce, en début d'après-midi quatre ou cinq sièges pour son parti.



Au SJIC, Maurice Jossevel, répondant indispensable des communes pour l'utilisation de l'application Votelec.



Catherine Bolens pilote le grand écran, sous l'oeil expert de Daniel Brélaz.



Quelques pointages et vérifications pour Laurence Cherpillod, au SJIC.



... et la cantine reste allumée jusque tard dans la nuit, dans l'attente des derniers résultats et de la répartition définitive des sièges au Conseil national



Daniel Aeby, adjoint au Contrôle Cantonal des Finances

A l'évocation de son titre – adjoint et comptable au Contrôle cantonal des finances – certains ne peuvent s'empêcher de penser au grand méchant loup. Dans la réalité et surtout dans la pratique quotidienne de son métier, Daniel Aeby est un homme aussi aimable que compréhensif et curieux. En aucun cas un inquisiteur. Il se considère avant tout comme un partenaire de l'Etat dont la mission est de veiller à l'orthodoxie des finances de l'administration.

Daniel Aeby est comptable breveté depuis 1995. Un diplôme qui a parachevé une formation du soir étalée sur 4 ans tandis qu'il poursuivait son travail de Responsable de Recette à l'Office d'impôt d'Avenches. Les chiffres ne l'ont jamais empêché de dormir. Des chiffres qui, s'ils font évidemment partie de son quotidien au Contrôle cantonal des finances (CCF), ne l'accaparent cependant pas autant que l'imaginerait le béotien. Une importante part de sa tâche s'effectue hors de son service. Destination: le terrain où il procède à la collecte d'informations nécessaires à son audit. En effet, comme le précise Pierre-André Romanens, l'un des deux chefs de service ad intérim du CCF, «le chiffre n'est que le produit final d'une longue procédure».

«Nous sommes là pour vérifier que la comptabilité des services est cohérente, respectueuse de la loi et parfaitement tenue. Nous émettons également des recommandations afin de corriger, d'améliorer ou de rationaliser la gestion administrative et financière d'un service. Cependant, il faut être très très patient quant à l'impact de nos travaux», relativise malicieusement Daniel Aeby. Patience. Sans doute l'une des qualités primordiales requises des collaborateurs du CCF, surpris notamment par la lenteur

avec laquelle l'administration réagit à leurs rapports (une quarantaine en 2002).

Partenaires oui, policiers non

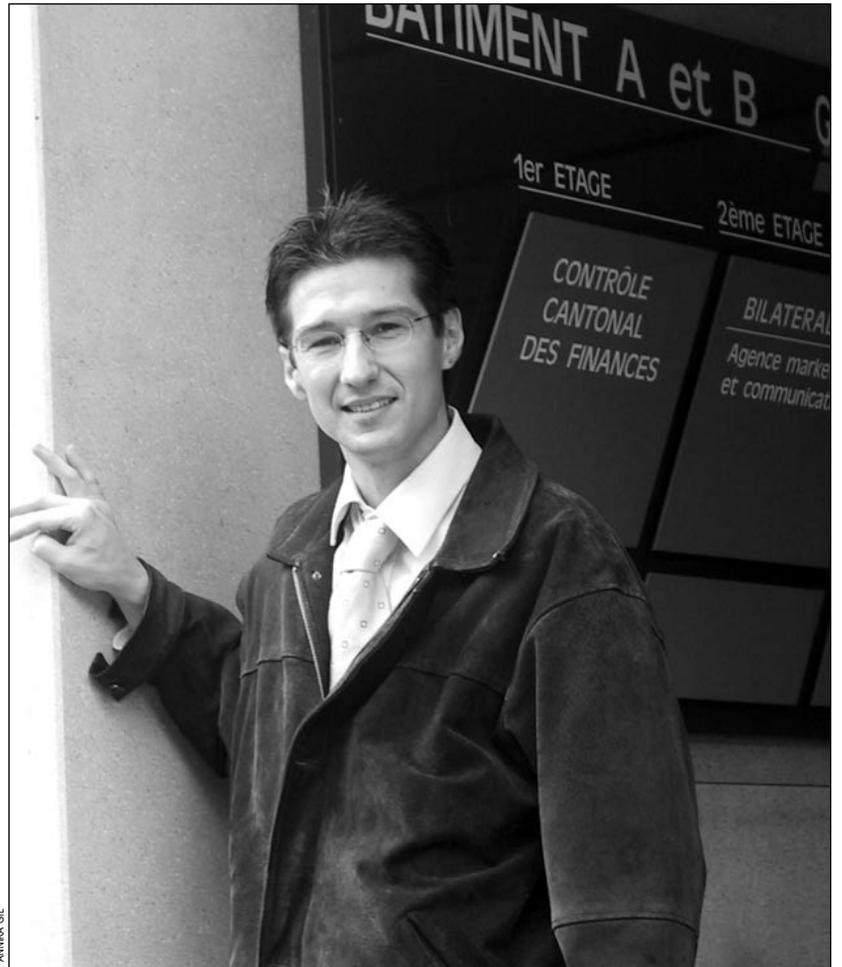
Au contraire de ce que croient nombre de collaborateurs de l'Etat, les contrôleurs du CCF ne sont pas des policiers. Ils n'en ont ni les moyens ni les prérogatives. N'oublions pas que le CCF est surtout composé de comptables, d'experts-comptables, d'économistes et d'informaticiens assistés par un architecte, un juriste et par un secrétariat de deux personnes (soit une équipe de 18 personnes).

Bien qu'indépendant et autonome – le CCF, qui a remplacé en 1996 l'Inspection des finances, est né d'une volonté politique de créer un organe libre de toute influence, afin de lui garantir l'impartialité nécessaire à son efficacité et à sa tâche – le CCF se profile comme un partenaire de l'Etat dont il reçoit des mandats de contrôle via le

Conseil d'Etat, les commissions permanentes du Grand Conseil et plus rarement via la Confédération lorsque des deniers de Berne sont en jeu comme c'est le cas pour les Routes nationales (RN) et les Hautes écoles spécialisées (HES). Par ailleurs, le CCF vérifie chaque année le bouclage des comptes de l'Etat et délivre une attestation au Grand Conseil. Cette opération mobilise toute l'équipe du CCF pendant trois mois.

Un service après l'autre

«Le but est de toucher de manière périodique chaque service ou office de l'administration; souvent pas l'entier du service mais alternativement un secteur ou un autre. Des contrôles sont effectués également auprès des établissements bénéficiant de subventions de l'Etat». La plus grande partie de l'activité de contrôle du CCF résulte de sa propre planification. Pourquoi nous et pas eux, pourquoi maintenant et pas demain?



ANNEKA GIL

«Nous sommes tenus à effectuer un travail aussi rigoureux qu'intègre», explique Daniel Aeby, entré au Contrôle cantonal des finances (CCF) en 1997, soit quelques mois après la création de ce «service très exposé» en décembre 1996.

Daniel Aeby et ses collègues procèdent sur la base d'une analyse des risques, arrêtée par la direction, découlant de l'expérience, ainsi que des informations récentes et de l'évolution prévisible. Si ce sont parfois des lettres de dénonciation qui mettent le CCF sur la piste d'éventuels dysfonctionnements, dans la majorité des cas, le choix d'éplucher l'organisation financière d'un service résulte d'un minutieux travail de fourmis: les collaborateurs du CCF se réunissent régulièrement, échangent informations et expériences, maintiennent le contact avec les comptables et secrétaires généraux des départements, demeurent à l'affût de tout renseignement utile, consultent leur juriste afin de s'assurer du respect des bases légales et surtout, avant de démarrer un audit, établissent la cartographie des risques de telle ou telle activité. Le risque est multiforme: développement de projets complexes qui auront toutes les chances de présenter des

maladies de jeunesse, importance des montants en jeu, collisions d'intérêts,... Bref, la planification du mandat constitue une part significative du travail. Il faut ensuite visiter les services et s'entretenir avec toutes les personnes concernées afin de saisir toutes les subtilités de leur manière de travailler. Lorsque vous ne baignez pas dans le quotidien et dans le jargon d'un service, l'exercice se révèle plus corsé qu'il n'y paraît. «Ce n'est pas évident de s'imprégner des activités d'un service car même si l'on doit être le plus polyvalent possible on ne peut tout connaître», précise Daniel Aeby.

Qui lit les rapports du CCF?

En priorité, le CCF va s'intéresser au système de contrôle interne de l'activité auditée, c'est-à-dire l'organisation de contrôle mise en place par le service responsable (séparation des tâches, signatures collectives, etc.). Même s'il n'y a pas de chasse gardée au

CCF, il est tenu pour acquis qu'un collaborateur peut creuser un domaine d'activité pendant 4 à 5 ans. Afin d'éviter la routine et une spécialisation excessive, une fois un service connu sur le bout des doigts, il passe à un autre collaborateur, qui l'abordera avec un regard neuf. Entre-temps, Daniel Aeby aura rédigé pour chaque mandat un projet de rapport qui aura fait l'objet d'un entretien final avec le chef de service concerné. Celui-ci dispose de 21 jours pour y apporter ses remarques afin de faire valoir d'éventuelles inexactitudes avant que le rapport ne soit délivré dans sa version définitive à ses destinataires (en fonction de l'origine du mandat: président du Conseil d'Etat, chef de département, président du Tribunal cantonal, présidents de la Commission des finances et de la Commission de gestion,...). Le Conseil d'Etat demeure seul juge sur l'opportunité de rendre publics ou non les rapports du CCF. – Annika Gil

Concrètement, comment se passe un audit?

En 2002, Daniel Aeby a élaboré une dizaine de rapports. Un chiffre qui peut paraître bas mais qui prend toute sa signification lorsque l'on réalise l'ampleur de la tâche qui se cache derrière. Aujourd'hui, jeudi 9 octobre, il a rendez-vous avec Jean-Pierre Meier, responsable du versement des subventions cantonales à la construction de ruraux (bâtiments destinés à abriter le gros bétail, le foin, la fosse à purin, les machines de traire), au Service d'amélioration foncière (SAF). Il est accompagné de Robert Di Salvo, architecte EPFL, qui partage son temps de travail entre le CCF et son pendant neuchâtelois. Sa présence s'impose puisque l'on parlera également de construction. Malgré leurs grosses malles sombres et leur costume cravate de rigueur, ils sont loin d'évoquer le sinistre duo des Men in Black! La réceptionniste l'a bien compris, qui les accueille tout sourire avant de leur proposer des boissons dans la salle de réunion.

Débusquer les failles potentielles

En tant que chef de mandat, Daniel Aeby a déjà eu un entretien initial avec le chef de service du SAF qui l'a renseigné sur l'organisation du service et lui a signalé les personnes à interroger. «Généralement, les collaborateurs des services jouent le jeu; avec certaines personnes il faut parfois insister quelque peu pour obtenir l'information attendue tandis que d'autres vous donnent rapidement le renseignement adéquat ou vous orientent vers les personnes compétentes». La manière de travailler de Jean-Pierre Meier l'intéresse puisqu'il



Accompagné de Robert Di Salvo, architecte EPFL, Daniel Aeby, chef du mandat, s'entretient avec Jean-Pierre Meier, responsable du versement de subventions cantonales à la construction de ruraux au Service d'amélioration foncière (SAF).

décide du versement de subventions en matière de construction. Deux risques peuvent alors exister: le cumul de subventions; du style deux services du canton versent un subside sans que les deux parties le sachent. Et d'autre part, qui dit construction subventionnée dit respect ou non des normes y relatives. C'est pourquoi, une fois tous les entretiens terminés, Daniel Aeby ira ultérieurement sur le terrain avec Robert Di Salvo s'assurer que les bâtiments construits correspondent aux projets soumis et subventionnés.

Plongeon dans le monde agricole

Jean-Pierre Meier se montre disert et ouvert à la discussion comme à l'explication pa-

tienne de choses qui lui semblent évidentes puisque quotidiennes. Daniel Aeby se met lui dans la peau d'un agriculteur désireux de construire et de bénéficier d'une subvention. Histoire de parcourir et d'appréhender dans le détail une longue et complexe procédure où se mêlent différents protagonistes du conseiller agricole en passant par la banque, le canton, la Confédération, la fiduciaire, l'architecte ou les assurances et divers intérêts (protection des eaux, du sol, du patrimoine, des animaux, du paysage,...). Un véritable plongeon dans l'inconnu ou presque. Heureusement, les chiffres demeurent fidèles à eux-mêmes et les gymnastiques financières passablement semblables entre elles. – AG

Bulletin des postes vacants

Appliquer, développer et optimiser ses compétences dans la fonction publique. Toutes les offres d'emploi. Naviguez sur www.vaud.ch.

Des informations complémentaires aux descriptions de postes ci-dessous peuvent être trouvées en consultant la Feuille des avis officiels (FAO) aux dates indiquées sous chaque annonce ou en cliquant sur le lien «Offres d'emploi» du site internet de l'Etat de Vaud.

DFIN Département des finances

Collaborateur technique B (H/F) auprès du Centre d'enregistrement des déclarations d'impôt (CEDI), Yverdon 100%

Mission: assister le responsable du CEDI dans la gestion du service et assumer la direction du service en son absence. Assumer la gestion du plan de travail quotidien en fixant les priorités. Etre à l'écoute des besoins des vingt offices d'impôt de district. Traiter personnellement des dossiers particuliers (cl. 18-20).

Renseignements: M. Diego Marin, 021/316.18.75

Adresse: réf. 4427G, Secrétariat général du DFIN, Mme Fabienne Marmillod, Rue de la Paix 6 – 1014 Lausanne

Publié dans la FAO le 14.10.03

Ouvrier/ère spécialiste A (Superviseur technique H/F) auprès du Centre d'enregistrement des déclarations d'impôt (CEDI), Yverdon 100%

Mission: assurer le niveau de compétences techniques des collaborateurs et collaboratrices du centre d'enregistrement des déclarations d'impôt et organiser les formations nécessaires. Garantir la qualité des prestations du CEDI et proposer les évolutions de processus lorsque nécessaire. Participer à tous les postes de production et gérer un groupe d'opérateurs. Traiter personnellement des dossiers particuliers en collaboration avec l'adjoint-e. (cl. 17-19).

Renseignements: M. Diego Marin, 021/316.18.75

Adresse: réf. 4426G, Secrétariat général du DFIN, Mme Fabienne Marmillod, Rue de la Paix 6 – 1014 Lausanne

Publié dans la FAO le 14.10.03

(6 postes) Chef-fe ouvrier/ère B (Opérateur/trice responsable auprès du Centre d'enregistrement des déclarations d'impôt - CEDI), Yverdon 50-100%

Mission: gérer le travail des opérateurs et opératrices de son groupe, en les motivant, les soutenant et les formant pour atteindre les objectifs. En tant que spécialiste, prendre en charge et résoudre les problèmes courants. Réceptionner, trier, préparer et numériser les dossiers (cl. 14-16).

Renseignements: M. Diego Marin, 021/316.18.75

Adresse: réf. 4428G, Secrétariat général du DFIN, Mme Fabienne Marmillod, Rue de la Paix 6 – 1014 Lausanne

Publié dans la FAO le 14.10.03

DFJ Département de la formation et de la jeunesse

Adjoint-e A (Responsable de l'Unité informatique) pour le Secrétariat général 100%

Mission: la mise en place et la direction de l'unité informatique du Département. La gestion du conseil et de l'assistance aux services clients (assistance à la Maîtrise d'ouvrage) pour optimiser la réponse à

leurs besoins et assurer le succès des projets informatiques (Maîtrise de l'oeuvre). Le contrôle de l'intégrité, de l'intégration et de l'évolution des systèmes d'information (élaboration de schéma directeur). La supervision des délais dans le cadre de projets, de leurs budgets et de la prestation qualité. La coordination avec les autres entités informatiques de l'Administration cantonale et la représentation de l'unité dans d'autres instances. La mise en place de l'organisation nécessaire aux activités de l'UID DFJ, notamment dans le domaine de la gestion de projet. L'information, la formation et la gestion des ressources humaines d'une petite équipe de collaboratrices et de collaborateurs spécialisés dans les métiers de l'informatique et de la gestion de projets (cl. 29-32).

Renseignements: M. Jean-François Steiert, 021/316.30.43

Adresse: réf. 4457G, Service du personnel de l'Etat de Vaud, M. Simon Méan, Caroline 4 – 1014 Lausanne

Publié dans la FAO le 28.10.03

Adjoint-e A (Responsable de l'unité planification- évaluation) pour la Direction générale de l'enseignement obligatoire 100%

Mission: seconder le directeur général adjoint responsable de la direction Organisation et planification dans les domaines de l'évaluation et de la planification. Assurer la responsabilité d'une unité chargée de l'évaluation et de la planification du système enseignement obligatoire du canton de Vaud, assurer le controlling du système sur la base des indicateurs pertinents et coordonner la conduite des projets liés à son unité. Assurer l'élaboration, l'actualisation, la diffusion des processus et instruments de mesures nécessaires à l'évaluation et à la planification du système scolaire obligatoire (90 établissements scolaires, >4'000 classes). Assurer la gestion des connaissances sur le système éducatif (école obligatoire) et son environnement. Produire des scénarios d'évolution quantitative et qualitative du système. Produire des planifications à court, moyen et long terme. Assurer la liaison avec les instituts de recherche en pilotage des systèmes éducatifs aux plans cantonaux, nationaux et internationaux (cl. 29-32).

Renseignements: M. Pierre Jaccard, 021/316.32.12

Adresse: réf. 4453G, DGEO, M. Christian Cornamusaz, Rue de la Barre 8 – 1014 Lausanne

Délai de postulation: 10.11.03

Publié dans la FAO le 21.10.03

Professeur-e HES-S2 ou Enseignant-e HES-S2 pour la Haute école cantonale vaudoise de la santé (HECVSanté), filière physiothérapeutes 90%

Mission: conception de programmes, enseignement en sciences sociales, recherche, encadrement de travaux de recherche.

Renseignements: M. Daniel Michon, 021/314.69.30

Adresse: réf. 4441G, HECVSanté, M. Daniel Michon, Av. de la Sallaz 2 – 1005 Lausanne

Publié dans la FAO le 14.10.03

Responsable régional-e des prestations PPLS pour le Service de l'enseignement spécialisé et de l'appui à la formation 70%

Mission: assumer la responsabilité professionnelle et administrative des prestations de psychologie, psychomotricité et logopédie en milieu scolaire de l'ensemble de la région de Lavaux. Diriger le personnel PPLS et administratif régional. Gérer la plate-forme administrative et

financière. Garantir une collaboration et une coordination étendues, internes et externes à l'organisation PPLS. Mettre en oeuvre l'évaluation des prestations PPLS et favoriser leur évolution. Le temps de travail est annualisé (cl. à déterminer).

Renseignements: Mme Sandra Reymond ou M. Marc Wicht, 021/316.55.05

Adresse: réf. 4430G, SESAF, M. Jean-Jacques Allisson, BAP – 1014 Lausanne

Délai de postulation: 05.11.03

Publié dans la FAO le 14.10.03

Ingénieur-e pédagogique à l'École des HEC, Université de Lausanne 100%

Mission: soutien à l'intégration des nouvelles technologies de l'enseignement (NTE). Gérer, coordonner ou accompagner les projets, initiatives et décisions liés à l'usage des NTE dans la Faculté. Mettre à disposition du corps enseignant diverses ressources d'ingénierie pédagogique. Assurer la veille technologique et pédagogique pour la Faculté. Sensibiliser le corps enseignant aux enjeux et possibilités offertes par les NTE. Assurer la présence de la Faculté dans la recherche en matière d'innovation dans l'enseignement (cl. 25-28).

Renseignements: M. Alexander Bergmann, 021/692.33.41

Adresse: réf. 4475G, Bureau de gestion du personnel de l'UNIL, M. Christian de Trey, BRA – 1015 Lausanne

Publié dans la FAO le 28.10.03

Adjoint-e C (Attaché-e de presse de l'Université de Lausanne) 100%

Mission: développer et entretenir les relations de l'UNIL avec les médias. Observer et analyser l'image de l'UNIL dans les médias. Conseiller les dirigeants de l'UNIL en matière de communication. Identifier des sujets mettant en valeur les activités universitaires (enseignement, recherche). Elaborer et réaliser les outils médias usuels (dossiers de presse) (cl. 24-28).

Renseignements: M. Jérôme Grosse, 021/692.22.71

Adresse: réf. 4459G, Bureau de gestion du personnel de l'UNIL, M. Christian de Trey, BRA – 1015 Lausanne

Publié dans la FAO le 21.10.03

Adjoint-e D (Responsable du personnel interne pour la Direction générale et du personnel administratif des établissements scolaires) auprès de la Direction générale de l'enseignement obligatoire 100%

Mission: gestion du personnel interne de la Direction générale de l'enseignement obligatoire ainsi que du personnel administratif des établissements scolaires (cl. 22-25).

Renseignements: M. Pierre Kolly, 021/316.32.21

Adresse: réf. 4460G, DGEO, M. Christian Cornamusaz, Barre 8 – 1014 Lausanne

Délai de postulation: 10.11.03

Publié dans la FAO le 21.10.03

Documentaliste B (H/F) pour la Faculté des lettres. Poste de durée déterminée à un an 100%

Mission: projet d'informatisation de la diathèque de la section d'histoire de l'art. Gestion de projet: participation à l'élaboration du cahier des charges, à l'attribution des mandats et au suivi des développements informatiques visant à rendre échangeables les banques de données. Contacts avec les partenaires éventuels. Mise en place de l'espace de travail pour la numérisation des collections photographiques. Classement et tri des collections photographiques. Numérisation et retouche informatique des documents. Importation et indexation des documents (cl. 22-25).

Renseignements: Mme Odile Klopfenstein, 021/692.29.02

Adresse: réf. 4474G, Bureau de gestion du personnel de l'UNIL, M. Christian de Trey, BRA – 1015 Lausanne

Publié dans la FAO le 28.10.03

Employé-e d'administration pour le Service de l'enseignement secondaire supérieur et de la formation 80%

Mission: dactylographie (à l'aide des outils informatiques modernes), sur la base de dictaphone ou parfois de brouillons rédigés à la main: de lettres et notes (1 à 3 pages dans leur grande majorité), de rapports, de propositions au Conseil d'Etat, d'exposé des motifs et projets de décrets à l'intention du Grand Conseil. La réalisation de ces documents s'accompagne dans la plupart des cas de l'envoi de textes en annexes et de copies, et du suivi de réception des réponses. Réception d'appels téléphoniques et dispense de réponses fondées aux interlocuteurs ou orientation de ces derniers vers les personnes susceptibles de répondre. Prises de contact par téléphone pour obtenir, dans le cadre de l'activité de la secrétaire ou sur demande d'un supérieur, des renseignements, dispenser des réponses ou organiser des séances ou rencontres (cl. 10-12).

Renseignements: M. Jean-François Charles, 021/316.34.13

Adresse: réf. 4444G, Service de l'enseignement secondaire supérieur et de la formation, M. Francesco Casale, Couvaloup 13 – 1014 Lausanne

Publié dans la FAO le 21.10.03

Employé-e principal-e d'administration pour la direction du Service de l'enseignement secondaire supérieur et de la formation 75%

Mission: collaboration directe avec le chef de service pour: prise de notes de séances et de procès-verbaux; courrier spécial; renseignements téléphoniques et accueil; classement, archivage. Collaborateur/trice d'un adjoint pour la gestion et le suivi administratif des inscriptions pour classes spéciales; courrier spécial d'un autre adjoint. (cl. 14-16).

Renseignements: M. Francesco Casale, 021/316.34.03

Adresse: réf. 4463G, SESSFO, M. Francesco Casale, Couvaloup 13 – 1014 Lausanne. Publié dans la FAO le 21.10.03

Employé-e d'administration pour la Haute école cantonale vaudoise de la Santé (HECVSanté), Filière infirmiers/ères 100%

Mission: administrer le déroulement du programme de formation et son organisation. Administrer le suivi du parcours des étudiants. Administrer les diverses activités en rapport avec l'enseignement des professeurs. Assurer le secrétariat du responsable de formation (cl. 10-12).

Renseignements: M. Yvan Durenberger, 021/314.67.40

Adresse: réf. 4443G, HECVSanté, M. Patrick Van Gele, Av. de Beaumont 21 – 1011 Lausanne

Publié dans la FAO le 14.10.03

Employé-e principal-e d'administration pour la direction administration et finances, auprès de la Direction générale de l'enseignement obligatoire 60%

Mission: collaborer au travail administratif du secrétariat comptable de la Direction administration et finances (courrier, imputation de factures, aide à l'élaboration du budget). Répondre aux demandes de renseignements de la part des partenaires (cl. 14-16).

Renseignements: Mme Nelly Schaerer, 021/316.31.56

Adresse: réf. 4461G, DGEO, M. Christian Cornamusaz, Barre 8 – 1014 Lausanne

Délai de postulation: 10.11.03

Publié dans la FAO le 21.10.03

Employé-e d'administration pour le Secrétariat général 100%

Mission: accueil des visiteurs et standard téléphonique du Département; tout travail de secrétariat (cl. 10-12).

Renseignements: Mme Monique Delvigne, 021/316.30.04

Adresse: réf. 4446G, Secrétariat général du DFJ, M. Jean-Paul Jubin, Rue de la Barre 8 – 1014 Lausanne. Publié dans la FAO le 14.10.03

Psychologue (H/F) en milieu scolaire A ou B pour le Service psycho-pédagogique des écoles de Vevey 40%

Mission: consultations avec des pré-adolescents et adolescents et leurs parents. Prises en charge. Travail de prévention, de réseau et participation à des groupes de réflexion dans le cadre scolaire. Appui des enseignants de degré secondaire concernant les difficultés des élèves. Le temps de travail est annualisé.

Renseignements: M. Michel Borloz, 021/962.79.04

Adresse: réf. 4445G, Service psycho-pédagogique des écoles de Vevey, M. Jean Costa, Rue du Conseil 8 – 1800 Vevey

Entrée en fonction: 01.12.03

Délai de postulation: 05.11.03. Publié dans la FAO le 21.10.03

(2 postes) Psychologue (H/F) en milieu scolaire B ou A pour le Service psychopédagogique (PPLS) de Gland 50%

Mission: assurer des bilans et des traitements. Collaboration avec le corps enseignant, activités liées à la prévention. Participation aux synthèses de l'équipe. Collaboration avec différents spécialistes. Tenue et suivi des dossiers, rapports. Le temps de travail est annualisé.

Renseignements: Mme Suzanne Perret, 022/364.10.05

Adresse: réf. 4455 G et 4456G, Service psychopédagogique (PPLS), Mme Suzanne Perret, Cité-Ouest 2 – 1196 Gland

Délai de postulation: 05.11.03

Publié dans la FAO le 21.10.03

Psychologue (H/F) en milieu scolaire B ou A pour le Service psychopédagogique (PPLS), Région Jura Gros-de-Vaud 40%

Mission: assurer des évaluations et des traitements. Collaboration avec le corps enseignant. Participation aux synthèses de l'équipe. Collaboration avec différents spécialistes. Tenue et suivi des dossiers, rapports. Le temps de travail est annualisé.

Renseignements: M. Jean-Luc Sandoz, 024/441.66.35

Adresse: réf. 4454, Service psychopédagogique (PPLS), M. Jean-Luc Sandoz, CP 175 – 1350 Orbe

Délai de postulation: 05.11.03

Publié dans la FAO le 21.10.03

(2 postes) Logopédiste (H/F) C, B ou A en milieu scolaire pour le Service de psychopédagogique (PPLS) de Gland. Poste de durée déterminée du 01.11.03 au 31.03.04 50% et 80%

Mission: assurer des bilans et des traitements logopédiques. Collaboration avec le corps enseignant, activités liées à la prévention. Participation aux synthèses de l'équipe. Collaboration avec différents spécialistes. Tenue et suivi des dossiers, rapports. Le temps de travail est annualisé.

Renseignements: Mme Christine Ruesch, 022/364.10.05

Adresse: réf. 4451G (50%) et 4452G (80%), Service psychopédagogique (PPLS), Mme Christine Ruesch, Cité-Ouest 2 – 1196 Gland

Délai de postulation: 05.11.03. Publié dans la FAO le 21.10.03

Logopédiste (H/F) C, B ou A en milieu scolaire pour l'Etablissement scolaire, Préverenges. Poste de durée déterminée, de décembre 2003 à avril 2004 90%

Mission: assurer des bilans et des traitements logopédiques. Collaboration avec le corps enseignant. Participation aux synthèses de l'équipe. Collaboration avec différents spécialistes. Tenue et suivi des dossiers.

Renseignements: Mme Amirouche Samah, 021/802.23.17

Adresse: réf. 4472H, Service psychopédagogique scolaire, Mme Amirouche Samah, Annexe II du Château – 1028 Préverenges

Délai de postulation: 19.11.03. Publié dans la FAO le 28.10.03

Ouvrier/ère spécialiste B (Spécialiste audiovisuel H/F) à l'Université de Lausanne 100%

Mission: assister les utilisateurs dans les domaines de la projection et de la sonorisation. Installer les appareils et vérifier leur bon fonctionnement. Mettre à disposition le matériel du bureau de prêt et expliquer le fonctionnement aux utilisateurs. Gérer le parc de matériel, étudier les besoins en renouvellement. Entretien et réparation le parc de matériel (cl. 16-80).

Renseignements: M. Jérôme Grosse, 021/692.22.71

Adresse: réf. 4473G, Bureau de gestion du personnel de l'UNIL, M. Christian de Trey, BRA – 1015 Lausanne

Publié dans la FAO le 28.10.03

Electronicien-ne (Ouvrier/ère principal-e A) pour l'Ecole d'ingénieurs du canton de Vaud à Yverdon-les-Bains 100%

Mission: assurer la maintenance de laboratoires d'enseignement et de recherche et développement. Réaliser des prototypes et des maquettes de laboratoire. Collaborer avec les professeurs. Participer aux travaux d'extension du réseau informatique (cl. 15-17).

Renseignements: M. Robert Bovat, 024/423.22.81

Adresse: réf. 4465G, Ecole d'ingénieurs du canton de Vaud, M. Marc Pedroli, Rte de Cheseaux, CP – 1401 Yverdon-les-Bains

Publié dans la FAO le 21.10.03

Bibliothécaire B (H/F) pour la Haute école cantonale vaudoise de la santé (HECVSanté), filière physiothérapeutes et techniciens en radiologie médicale 70%

Mission: recherche documentaire sur des bases de données scientifiques et médicales, organisation et gestion des ressources multimédia des deux filières de la HECVSanté et de leur mise à disposition pour la formation (cl. 14-17).

Renseignements: M. Daniel Michon, 021/314.69.30

Adresse: réf. 4442G, HECVSanté, M. Daniel Michon, Av. de la Sallaz 2 – 1005 Lausanne

Publié dans la FAO le 14.10.03

DINF

Département des infrastructures

Cantonnier/ère des routes cantonales pour le Voyer du 1^{er} arrondissement, Nyon 100%

Mission: assurer seule ou en équipe la maintenance et l'entretien d'une division de routes cantonales d'un secteur de l'arrondissement. Effectuer ces travaux en conformité avec le cadre légal en vigueur et dans le respect de l'environnement, des règles de sécurité et des procédures de l'Assurance Qualité. Assurer le service hivernal (horaires irréguliers) (cl. 8-10).

Renseignements: M. René Isoz, 022/361.38.32

Adresse: réf. 4469G, Voyer du 1^{er} arrondissement, M. René Isoz, Tattes-d'Oie 93, CP 2658

Publié dans la FAO le 28.10.03

DIRE

Département des institutions et des relations extérieures

(2 postes) Chef-fe de projet informatique A (Architecte de Systèmes d'information) pour la Direction, planification et stratégie informatique 100%

Mission: au sein du groupe ATI - «Architecture et technologies de l'infor-

mation» et dans le cadre de ses activités transversales à l'Administration cantonale vaudoise (ACV), vous réalisez des travaux concernant l'étude et la mise en oeuvre de nouvelles architectures techniques. L'établissement de normes, la recherche de nouveaux outils (solutions du marché, logiciels libres), la consolidation du patrimoine applicatif de l'ACV et la participation à la veille technologique font également partie de vos activités (cl. 28-30).

Renseignements: M. Trong-Thanh Do, 021/316.26.64

Adresse: réf. 4470G et 4471G, Secrétariat général du DIRE, M. Jamal Azzouz, Rue de la Paix 4 – 1014 Lausanne

Publiés dans la FAO le 28.10.03

DSAS Département de la santé et de l'action sociale

Chef-fe de projet informatique pour l'Unité informatique départementale **100% (durée déterminée au 31.12.04)**

Mission: analyser, développer, suivre, gérer et coordonner différents projets dans le cadre de la méthode du nouveau système d'information du département (cl. 26-28).

Renseignements: M. René Waldvogel, 021/316.50.65

Adresse: réf. 4464G, Secrétariat général du DSAS, UID, Mme Josiane Lometti, BAP, Casernes 2 – 1014 Lausanne

Publié dans la FAO le 21.10.03

Economiste (H/F) **aux mesures sanitaires d'urgence** **pour le Service de la santé publique** **100%**

Mission: assurer l'allocation des ressources et la gestion des subventions pour les services de secours préhospitaliers. Traiter les dossiers particuliers qui en découlent. Assurer les analyses statistiques spécifiques ou globales relatives aux interventions préhospitalières (environ 30'000 interventions par an), ainsi que la production de rapports y relatifs. Assurer, sur délégation de l'adjoint responsable des mesures sanitaires d'urgence, la prise en charge de dossiers spécifiques liés à ce domaine (cl. 24-28).

Renseignements: M. Georges Vittoz, 021/316.42.75

Adresse: réf. 4467G, Service de la santé publique, M. Gilles Caspari, Cité-Devant 11 – 1014 Lausanne

Délai de postulation: 15.11.03

Publié dans la FAO le 28.10.03

Ouvrier/ère qualifié-e pour l'Atelier des électriciens au Service technique, Hospices cantonaux/CHUV **100%**

Mission: maintenance et exploitation des installations de distribution d'énergie électrique, études de projets, surveillance et réception des travaux de transformation et de construction de la cité hospitalière, en courant fort et faible (cl. 10-12).

Renseignements: M. Gueissaz, 021/314.62.78

Adresse: Office du personnel des Hospices/CHUV, Ressources humaines, MHR144, Bugnon 21 – 1005 Lausanne

Publié dans la FAO le 28.10.03

Ouvrier/ère qualifié-e pour l'Atelier des mécaniciens au Service technique, Hospices cantonaux/CHUV **100%**

Mission: exploitation et maintenance des installations et des appareils de transport, de manutention, de nettoyage, de production de froid, etc. Maintenance des équipements de cuisine, de stérilisation et de divers dispositifs médicaux (cl. 10-12).

Renseignements: M. Gabry, 021/314.62.84

Adresse: Office du personnel des Hospices/CHUV, Ressources humaines, MHR143, Bugnon 21 – 1005 Lausanne

Publié dans la FAO le 28.10.03

DSE Département de la sécurité et de l'environnement

Organisateur/trice, Chef-fe de projet utilisateur A pour le Service des automobiles et de la navigation **100%**

Mission: en tant que membre de la direction de projet, organiser et coordonner les ressources et les activités liées à l'adaptation des processus de travail et à la formation des usagers dans le cadre de l'introduction d'un progiciel de gestion. Par la suite, la mission sera élargie à d'autres projets d'organisation, notamment un projet de certification (cl. 28-30).

Renseignements: M. Christian Buerki, 021/316.89.50 ou 079/764.87.76

Adresse: réf. 4466G, Service des automobiles et de la navigation, M. Alfred Forestier, CP – 1014 Lausanne

Publié dans la FAO le 21.10.03

Surveillant-e chef-fe d'atelier (Responsable de l'atelier «Bricelets») pour la Prison de la Croisée, Orbe **100%**

Mission: organiser et gérer l'atelier bricelets, qui est un atelier de production. Le ou la responsable d'atelier travaille avec une population de personnes détenues qu'il/elle s'engage à former, soutenir et encadrer; à lui permettre de progresser tant sur le plan relationnel que professionnel. Il/elle est responsable de la gestion et de l'établissement de son budget atelier. Il/elle pourrait être amené-e à établir des offres pour la clientèle et à trouver de nouveaux débouchés (cl. 17-19).

Renseignements: M. Sébastien Aeby, 024/442.84.00

Adresse: réf. 4448G, Prison de la Croisée, M. Sébastien Aeby – 1350 Orbe

Délai de postulation: 05.11.03

Publié dans la FAO le 21.10.03

Surveillant-e chef-fe d'atelier (Responsable de l'atelier «Vidéo») pour la Prison de la Croisée, Orbe **100%**

Mission: assurer le bon fonctionnement de l'atelier en transmettant à l'ensemble des personnes détenues des informations ponctuelles sur le fonctionnement de l'établissement (brochure d'information, canal information, etc.). Assurer la diffusion des canaux internes et externes de télévision (chaînes satellites, chaînes cinémas et documentaires) et réaliser des reportages. Pour assurer la mission de l'atelier, le ou la titulaire a la responsabilité d'une équipe de personnes détenues qu'il/elle encadre et forme dans le domaine des techniques d'animations audiovisuelles, dans une perspective de réinsertion socioprofessionnelle. Il/elle assure également une fonction d'animateur/trice dans le cadre de cours d'initiation aux techniques audiovisuelles (cl. 17-19).

Renseignements: M. Sébastien Aeby, 024/442.84.00

Adresse: réf. 4449G, Prison de la Croisée, M. Sébastien Aeby – 1350 Orbe

Délai de postulation: 05.11.03

Publié dans la FAO le 21.10.03

Surveillant-e chef-fe d'atelier (Responsable de l'atelier «Terre») pour la Prison de la Croisée, Orbe **100%**

Mission: organiser et gérer l'atelier terre, qui est un atelier de réinsertion. Le ou la responsable d'atelier travaille avec une population de personnes détenues qu'il/elle s'engage à former, soutenir et encadrer; à lui permettre de progresser tant sur le plan relationnel que professionnel. Il/elle est responsable de la gestion et de l'établissement de son budget atelier. Il/elle pourrait être amené-e à établir des offres pour la clientèle et à trouver de nouveaux débouchés (cl. 17-19).

Renseignements: M. Sébastien Aeby, 024/442.84.00

Adresse: réf. 4450G, Prison de la Croisée, M. Sébastien Aeby – 1350 Orbe

Délai de postulation: 05.11.03

Publié dans la FAO le 21.10.03



Surveillant-e chef-fe d'atelier (Responsable de l'atelier «Polyvalent» pour la Prison de la Croisée, Orbe) 100%

Mission: organiser et gérer l'atelier polyvalent, qui est un atelier de production. Le ou la responsable d'atelier travaille avec une population de personnes détenues qu'il/elle s'engage à former, soutenir et encadrer; à lui permettre de progresser tant sur le plan relationnel que professionnel. Il/elle est responsable de la gestion et de l'établissement de son budget atelier. Il/elle pourrait être amené-e à établir des offres pour la clientèle et à trouver de nouveaux débouchés (cl. 17-19).

Renseignements: M. Sébastien Aeby, 024/442.84.00

Adresse: réf. 4260G, Prison de la Croisée, M. Sébastien Aeby – 1350 Orbe

Délai de postulation: 05.11.03

Publié dans la FAO le 21.10.03

Surveillant-e chef-fe d'atelier (Responsable de l'atelier «Bois» pour la Prison de la Croisée, Orbe) 100%

Mission: organiser et gérer l'atelier bois, qui est un atelier de réinsertion. Le ou la responsable d'atelier travaille avec une population de personnes détenues qu'il/elle s'engage à former, soutenir et encadrer; à lui permettre de progresser tant sur le plan relationnel que professionnel. Il/elle est responsable de la gestion et de l'établissement de son budget atelier. Il/elle pourrait être amené-e à établir des offres pour la clientèle et à trouver de nouveaux débouchés (cl. 17-19).

Renseignements: M. Sébastien Aeby, 024/442.84.00

Adresse: réf. 4259G, Prison de la Croisée, M. Sébastien Aeby – 1350 Orbe

Délai de postulation: 05.11.03

Publié dans la FAO le 21.10.03

Surveillant-e chef-fe d'atelier (Responsable de l'atelier «Fer-Mécanique-Serrurerie» pour la Prison de la Croisée, Orbe) 100%

Mission: organiser et gérer l'atelier fer-mécanique-serrurerie, qui est un atelier de réinsertion. Le ou la responsable d'atelier travaille avec

une population de personnes détenues qu'il/elle s'engage à former, soutenir et encadrer; à lui permettre de progresser tant sur le plan relationnel que professionnel. Il/elle est responsable de la gestion et de l'établissement de son budget atelier. Il/elle pourrait être amené-e à établir des offres pour la clientèle et à trouver de nouveaux débouchés (cl. 17-19).

Renseignements: M. Sébastien Aeby, 024/442.84.00

Adresse: réf. 4261G, Prison de la Croisée, M. Sébastien Aeby – 1350 Orbe

Délai de postulation: 05.11.03

Publié dans la FAO le 21.10.03

Employé-e d'administration pour le Service pénitentiaire 100%

Mission: au sein d'une petite équipe, assurer la mise à jour de l'agenda, gérer les dossiers à l'aide de l'application informatique du service, collaborer à l'exécution des décisions judiciaires; relations avec les divers établissements pénitentiaires, l'Ordre judiciaire et les administrés (cl. 10-12).

Renseignements: Mme Corinne Pollen Borlat, 021/316.48.21

Adresse: réf. 4447G, Service pénitentiaire, Mme Anne-Laure Pages, Cité-Devant 14 – 1014 Lausanne

Publié dans la FAO le 21.10.03



Greffier/ère substitut-e au Tribunal d'arrondissement de l'Est vaudois

Mission: travailler en étroite collaboration avec le président; rédiger des projets de décisions judiciaires sur la base du dossier et des notes recueillies en audience ou en délibération (cl. 21-25).

Renseignements: M. Michel Guenot, 021/923.12.70

Adresse: réf. 4462H, M. le Premier président du Tribunal d'arrondissement de l'Est vaudois, Rue du Simplon 22 – 1800 Vevey

Publié dans la FAO le 21.10.03

Pour plus de précisions sur les conditions d'accès à la fonction indiquée, se référer au catalogue «Fonctions publiques cantonales, classification et définitions». Sauf indication contraire, le lieu de travail est situé à Lausanne.

Service du personnel de l'Etat de Vaud – Rue Caroline 4 – 1014 Lausanne – Tél. 021/316 29 20 – Fax 021/316 29 23 – www.vaud.ch

BRM Bilan, recrutement, réinsertion, mobilité

Heures d'ouverture:
8h - 12h et 13h30 - 17h
(vendredi jusqu'à 16h30)

Le Service de formation continue de l'Université de Lausanne propose, les 26 et 27 novembre prochain, un cours de formation continue consacré à l'organisation et à la manière de réussir une publication.

L'art de faire bonne impression

Objectifs du cours: connaître les spécificités d'un projet de publication, être attentif aux exigences propres à chaque étape conduisant du projet à la publication, savoir évaluer quelles étapes gérer et lesquelles déléguer, planifier une publication au mieux des ressources disponibles.

Conduit sous la houlette de Philippe Bovey, conseiller en communication, ce

cours est destiné aux éditeurs d'un bulletin, programme, catalogue ou plaquette, aux permanents d'une association ou institution, aux secrétaires généraux, aux responsables de promotion, aux chargés de communication, aux responsables de projet, aux organisateurs d'un événement ou aux auteurs d'un mémoire, diplôme, thèse et étude.

Finance d'inscription: Fr. 700.--, repas compris.

Délai d'inscription: 5 novembre 2003.

Renseignement et inscription: Danièle Nicolet, Service de formation continue, Université de Lausanne, Château de Dornoy, 1015 Lausanne. Tél.: 021 692 22 90; fax 021 692 22 95. Daniele.Nicole t@sfc.unil.ch; www.unil.ch/sfc

Forces et limites du bénévolat dans l'action sociale

Le Service de Prévoyance et d'Aide Sociale a confié à l'Association pour l'étude et la promotion de l'action bénévole le mandat d'explorer les réalités du bénévolat dans le travail social.

Finie l'image un peu fanée des dames patronnesses en chapeau de feutre orné de cerises... Les bénévoles version moderne sont partout: dans les prisons, les institutions spécialisées, les clubs sportifs, les musées, les ludothèques. Ils transportent personnes âgées et malades, donnent des cours de français ou accueillent des sans-papiers.

Le bénévolat devient quotidien: on en parle et on le vit. On le voit à la télévision. Des acteurs célèbres le pratiquent à l'instar de Coluche et de ses *Restos du Cœur*.

Dans un même mouvement, les pauvretés dites «nouvelles» progressent, les inégalités sociales augmentent et l'Etat social ne réussit plus à répondre à des besoins de plus en plus importants avec des moyens de plus en plus mesurés. Dès lors, l'intérêt porté au bénévolat va croissant et les questions y relatives pleuvent: mais pour qui travaillent les bénévoles dans l'action sociale? Qui sont-ils? Que font-ils? Marchent-ils sur les plates-bandes des professionnels? Manquent-ils de rigueur, de compétences?

Est-il possible d'encourager le bénévolat? Cela a-t-il un sens? Si oui, pour qui?

Objectifs d'une telle étude?

L'un des buts de l'étude* mandatée par le Service de prévoyance et d'aide sociale (SPAS) est d'évaluer l'impact du bénévolat sur les «publics» qui relèvent du SPAS, à savoir, les personnes qui rencontrent des difficultés sociales, les adultes handicapés, celles qui souffrent de dépendance. L'objectif est également de s'interroger sur l'opportunité et la faisabilité d'encourager le bénévolat pour apporter des réponses nouvelles aux besoins de ces personnes et, si tel est le cas, d'examiner les conditions permettant aux professionnels et aux bénévoles de s'asseoir autour d'une table pour élaborer un projet commun. Que voudraient-ils faire ensemble? Pourquoi et comment?

La finalité de l'étude, qui se terminera au printemps 2004, tout en visant le renforcement de la collaboration des milieux professionnels et des milieux bénévoles

devrait permettre de mettre en évidence un certain nombre de mesures nécessaires pour atteindre cet objectif. Elle mettra aussi en lumière des initiatives bénévoles intéressantes susceptibles d'être reconduites.

Cette étude part de l'idée que le bénévolat ne doit pas, sous peine de «perdre son âme», s'envisager comme un moyen de réduire les coûts et qu'il incombe à chacun la responsabilité de respecter et de faire respecter ce qui fait sa spécificité, à savoir sa liberté et la gratuité de l'engagement.

Service de prévoyance et d'aide sociale (SPAS), BAP, 1014 Lausanne, Tél.: 021 021 316 52 13; e-mail: mary-claude.pittet@spas.vd.ch

Action bénévole, Association pour l'étude et la promotion de l'action bénévole, Maupas 49, 1004 Lausanne, Tél.: 021 646 21 96; e-mail: action.benevole@span.ch; Net: www.benevolat.ch

** La durée prévue de l'étude est de 6 mois (3e trimestre 2003/1er trimestre 2004).*

Première édition de la journée cantonale: Oser tous les métiers!

«Oser tous les métiers!» est une journée d'exploration durant laquelle les filles découvrent le travail de leur père et les garçons celui de leur mère. Organisée par les bureaux de l'égalité du canton de Vaud et de la ville de Lausanne, elle s'adresse aux jeunes Vaudois et Vaudoises, de la 5^e à la 9^e année scolaire et se déroulera le **jeudi 13 novembre 2003**.

Le sexe des métiers

A l'heure actuelle, si la diversité des métiers est grande, les choix restent limités à un éventail restreint: les 2/3 des hommes exercent un métier dit masculin (profession mécanique ou technique), alors que trois femmes sur quatre choisissent une activité typiquement féminine (bureau, vente, soins, beauté), offrant peu de perspectives en termes de salaire et d'avancement. Dans ce contexte, la journée *Oser tous les métiers!* se veut une journée croisée père-fille/mère-fils, favorisant le décloisonnement des rôles et des métiers entre les sexes. Ses objectifs sont de:

- permettre aux filles et aux garçons d'explorer des univers professionnels nouveaux et d'envisager sans préjugés leurs choix à venir;
- sensibiliser les filles à l'importance d'ac-

quérir une formation solidement qualifiée dans la perspective d'un emploi exercé à vie;

- sensibiliser les garçons aux chances et aux potentialités qu'offre un plan de carrière flexible, permettant de participer plus activement à la vie familiale.

Les entreprises et administrations sont invitées à participer activement à cet événement, en encourageant leurs collaborateurs et collaboratrices à emmener leur enfant au travail le 13 novembre prochain, et en faisant de cette journée un événement. Ce sera le cas de l'administration cantonale vaudoise ainsi que de l'administration communale lausannoise, qui ouvriront leurs portes aux enfants de leur personnel à l'occasion de cette journée.

En collaboration avec le Département de l'économie, le Département de la formation et de la jeunesse soutient cette journée: il accorde une dispense de cours aux élèves souhaitant prendre part à la manifestation



En 2002, seules les filles avaient été invitées à venir découvrir le travail de leurs parents.

et invite le corps enseignant à offrir aux jeunes restant en classe des activités spécifiques, centrées sur les stéréotypes de sexe qui peuvent influencer les choix de vie et de métier.

Les jeunes recevront en classe le formulaire d'inscription pour la journée *Oser tous les métiers!* et son concours, assorti de prix proposant de vivre en famille des loisirs culturels et sportifs dans le canton.

Pour plus d'informations: le site du Bureau cantonal de l'égalité: www.egalite.vd.ch; et auprès de la déléguée à l'égalité: Nicole Golay, tél.: 021 316 61 24

Village de montagne de St Martin (VS): reconversion réussie

Une expérience originale dans le domaine du développement durable sera présentée lors de la prochaine conférence du Département des infrastructures, le 6 novembre. Toutes les personnes intéressées sont invitées à y participer.



Parmi les réalisations de la commune de St-Martin, citons la cabane des Becs de Bosson qui fait office de Centre Nature, de lieu d'hébergement (50 places) et de point d'information sur l'environnement régional (faune, flore, géologie). La cabane sert également de point de départ pour la visite du Vallon de Réchy (site d'importance nationale). La commune a par ailleurs aménagé des gîtes ruraux en restaurant 20 chottes sur l'Alpage l'A vieille.

Jeudi 6 novembre, la prochaine conférence du Département des infrastructures – ouverte à tous – présentera l'expérience de la commune valaisanne de St-Martin. Ce village a pris la décision, il y a quelques années, de baser son développement sur les principes du développement durable: il intègre donc désormais à tous les niveaux (tourisme, aménagement du territoire, etc.) les exigences environnementales, économiques et sociales. Petit exemple parmi d'autres: la création d'une ferme-accueil où touristes, familles et surtout enfants pourront découvrir les joies de la ferme tout en étant sensibilisés de manière ludique au respect de l'environnement (voir encadré).

Développement durable en action

Le Département des infrastructures – et en particulier son chef Philippe Biéler – a choisi d'inviter, pour la prochaine des conférences qu'il organise périodiquement, la commune de St-Martin (VS), pionnière dans le domaine du développement durable. Celle-ci présentera les grands axes de son développement récent (rénovations, restaurations, nouvelles structures touristiques, etc.), qui a permis de revitaliser son économie et de freiner ainsi l'exode rural.

Reconstruire sur des bases saines

C'est après s'être vu refusé l'implantation d'infrastructures de remontées mécaniques dans les années 80 que la commune a décidé

de partir dans une autre direction. Et quelques années plus tard, comme l'explique Gérard Morand, président de la commune, ce choix s'est révélé réellement bénéfique pour la région: «en regardant les stations de skis voisines qui ont des difficultés financières, nous sommes persuadés, avec le recul, que c'était la bonne décision. De plus, cela nous a permis de rechercher d'autres alternatives et ainsi de compléter l'offre touristique que le Valais proposait déjà par ses nombreuses stations de ski de renommée».

Un «Tourisme doux»

Devant l'aspiration de beaucoup de touristes à un retour à la nature, St-Martin a ainsi développé un tourisme doux et de proximité qui respecte le patrimoine culturel et naturel de la région. Citons par exemple ce centre d'hébergement, véritable point d'information sur la faune, la flore et la géologie du Val d'Hérens, ou encore ce sentier didactique qui permet aux randonneurs de découvrir intelligemment les plus beaux sites de l'endroit. A découvrir sur place et... lors de la conférence du 6 novembre! – PFU et AV

Conférence départementale du DINF, jeudi 6 novembre 2003, de 10h à 11h30, à l'aula du Palais de Rumine, en présence de Philippe Biéler, chef du DINF, Gérard Morand, président de la commune de St-Martin, et Bernard Crettaz, sociologue. Une légère collation ponctuera la conférence.

Plan pour vos prochaines vacances: la ferme du bonheur

Comme le prouve son dernier projet en date, l'inventivité de la commune de St-Martin ne manque pas. Les autorités vont en effet créer une ferme qui accueillera les touristes d'une manière peu commune. Ces derniers devront travailler de leurs mains pour «mériter» de vivre ce séjour pas comme les autres au milieu des vaches, des chèvres et des chevaux. Ainsi, aider à la traite, à la fauche ou rentrer les foin feront partie du quotidien de ces vacanciers qui seront en définitive une nouvelle main d'œuvre pour l'agriculteur. Mais puisque tout travail mérite salaire, le coût des vacances sera bien évidemment réduit grâce à cette participation active à l'exploitation.

Démarche socio-éducative

Ce projet a également pour ambition de s'intégrer à une démarche socio-éducative dans les années qui viennent. Des jeunes en difficultés seront ainsi pris en charge par des éducateurs pour contribuer aux travaux agricoles.



Les décisions de la quinzaine

Dans cette rubrique sont présentées sous forme succincte les décisions prises par le Conseil d'Etat au cours de la quinzaine écoulée. Elles sont classées par département. Les objets dépendant de la présidence ou relevant des compétences de plusieurs départements sont placés en tête. Les références en italique au bas de chaque résumé indiquent où s'adresser pour obtenir des informations plus complètes

DIRE

Département des institutions et des relations extérieures

Réforme et informatisation de l'état civil vaudois

Après avoir adopté, en juin dernier, la nouvelle organisation territoriale de l'état civil vaudois, le Conseil d'Etat présente au Grand Conseil un projet de modification de la loi sur l'état civil ainsi que trois projets de décrets permettant le financement de cette réforme. En effet, suite aux modifications récentes de la législation fédérale, qui tend à la professionnalisation des officiers d'état civil, il s'agit aujourd'hui d'adapter le cadre légal cantonal et de moderniser l'organisation, ainsi que le fonctionnement des offices d'état civil. L'accomplissement de cette démarche passe également par l'adoption de trois projets de décrets d'un montant total de 5'193'185 francs permettant d'obtenir les ressources nécessaires pour la conduite du projet Infostar (INFormatisiertes STAndesRegister), tant dans son volet informatique qu'organisationnel.

Henri Rothen, Chef du Service de la population, 021 316 46 69, henri.rothen@spop.vd.ch

Renouvellement de la concession de COMMUNYON, canal local "Nyon-La Côte"

Conformément à l'article 23, alinéa 2, de la loi fédérale sur la radio et la télévision (LRTV), l'Office fédéral de la communication (OFCOM) a consulté le Conseil d'Etat sur une demande de renouvellement de la concession de COMMUNYON, canal local "Nyon-La Côte". Le Gouvernement vaudois a donné un préavis favorable à cette demande.

Brigitte Waridel, chef du Service des affaires culturelles, 021 316 07 45, brigitte.waridel@serac.vd.ch

DEC

Département de l'économie

Indemnités des vétérinaires chargés de missions officielles

Du fait de l'obsolescence de la description des tâches définies dans l'ancien règlement datant de 1992 et de l'évolution du coût de la vie, le Conseil d'Etat a adopté un nouveau règlement fixant le tarif des indemnités versées par l'Etat aux médecins-vétérinaires. Ce règlement concerne en particulier les vétérinaires-délégués de district, auxquels l'Etat attribue des missions, notamment dans le cadre de la lutte contre les épizooties ou de la protection des animaux. Les indemnités seront dorénavant déterminées en points.

Jacques-Henri Penseyres, vétérinaire cantonal, 021 316 38 78 - jacques-henri.penseyres@svet.vd.ch

Règlement pour les Fonds de régulation des loyers destinés aux immeubles subventionnés

Le Conseil d'Etat a accepté de donner une base légale à la pratique actuelle en matière de constitution et de gestion du Fonds de régulation des loyers. Ainsi, les modalités de la création et de la gestion de tels fonds seront dorénavant inscrites dans le règlement d'application de la loi sur le logement. Elles prévoient notamment que la cheffe du Département de l'économie peut décider, pour tout immeuble ayant bénéficié de mesures financières dans le cadre de la loi, de la création d'un fonds. Celui-ci a pour objectif exclusif d'atténuer les hausses de loyer dues notamment aux augmentations du taux hypothécaire et à la diminution progressive des aides des pouvoirs publics.

Yves Martin, chef du Service du logement, 021 316 63 79 - yves.martin@slog.vd.ch

Non à l'extension de la loi fédérale sur le travail aux hôpitaux et cliniques publiques

Le Conseil d'Etat a répondu à une consultation fédérale relative au projet d'extension de l'applicabilité de la loi fédérale sur le travail aux hôpitaux et cliniques publiques. En l'état, il s'oppose à l'entrée en matière sur cette proposition et demande qu'une évaluation approfondie des conséquences financières et organisationnelles soit menée de manière concertée par le seco, les cantons et les partenaires concernés.

François Czech, chef de l'inspection cantonale du travail, 021 316 61 31, francois.czech@sde.vd.ch

Nouveau programme de développement économique de la région d'Oron

Le Conseil d'Etat a approuvé le programme régional modernisé de la région d'Oron. Après plusieurs séances de réflexion, les commissions responsables proposent de baser le développement économique, non seulement sur le pôle de

développement de Palézieux, mais également sur les entreprises artisanales actuelles ainsi que sur le tourisme rural et de loisirs, de promouvoir la carte des services aux habitants de cette région en croissance (culture, sport, services para-publics notamment), et de gérer, à l'échelle de l'association intercommunale, des services techniques tels que la gestion des déchets.

Véronique Martrou, économiste Service de l'économie et du tourisme, 021 316 60 12 - veronique.martrou@set.vd.ch

DSE

Département de la sécurité et de l'environnement

Le droit fédéral autorise les mineurs à emporter des armes à domicile

Le député Olivier Gfeller a interpellé le Conseil d'Etat sur le fait que des mineurs peuvent emporter à domicile des armes de guerre. Le Conseil d'Etat lui répond que la réglementation dans ce domaine relève du droit fédéral et qu'en conséquence, la marge de manœuvre du canton est faible, voire inexistante. La pratique administrative cantonale permet la remise d'armes d'ordonnance à des adolescents ou jeunes adultes inscrits dans les cours pour jeunes tireurs. Le Conseil d'Etat charge néanmoins le Département de la sécurité et de l'environnement d'en appeler aux présidents de cours pour jeunes tireurs, par le biais des officiers fédéraux de tir, pour que les normes de sécurité soient scrupuleusement respectées et que les critères de remise d'armes soient appliqués avec toute la rigueur possible.

François Vuilleumier, police cantonale, 021 644 80 20, francis.vuilleumier@polcant.vd.ch

DSAS

Département de la santé et de l'action sociale

Révision totale de l'Ordonnance sur le tabac et les produits du tabac

Le Conseil d'Etat a répondu positivement à la consultation sur l'Ordonnance fédérale sur le tabac et les produits du tabac, qui vise à une meilleure information aux consommateurs et contribue à la sensibilisation du public aux dangers du tabac. Le Conseil d'Etat a toutefois émis une réserve importante sur ce projet de révision en soulignant qu'il ne faut pas négliger les intérêts économiques de la production du tabac, même si l'optique de santé publique a prévalu dans son évaluation. Ainsi, il propose de renoncer à l'extension des normes de teneur maximales en goudron, en nicotine et en monoxyde de carbone aux cigarettes exportées hors de Suisse et de l'Union européenne. Il est également de l'avis de préserver pour les entreprises de la branche la possibilité de développer de nouveaux produits.

Eric Joye, Coordinateur dépendances, Service de la santé publique, 021 316 42 99, eric.joye@ssp.vd.ch



Nos classes au galetas

Voyage dans les salles de classe, entre de grandes gravures relatant les hauts faits, héroïques et dramatiques à souhait, de Guillaume Tell et autre Arnold de Melchtal, et des alignements de bocaux remplis de reptiles à jamais noyés dans du formol.



Riche de plusieurs milliers d'objets relatifs à l'école, la collection de la Fondation vaudoise du patrimoine scolaire en présente un choix dans une exposition qui oscille entre nostalgie et réalité du chemin parcouru par l'enseignement.

Tandis que résonnent les voix enregistrées d'enfants annonçant un cours, une reconstitution de salles de classes de la fin du 19^e jusqu'aux années 1960 résume drastiquement le chemin parcouru par le monde scolaire vaudois (et suisse). En face des longs tables-bancs en bois de l'école de Dizy du 19^e siècle, qui permettaient à une quinzaine d'écoliers de s'entasser dans un même bloc de mobilier, trône le majestueux pupitre de l'enseignant. Un peu plus loin, s'alignent les tables sur lesquelles tous les enfants du baby boom se sont usés les coudes, certes encore doubles mais dont les deux chaises sont indépendantes; alors que leur fait face le pupitre du prof, d'aspect plutôt malingre par rapport à son imposant ancêtre (qui devait encore gagner en prestance du haut de son estrade).

Entre autorité et fantaisie

Personnage éminemment respecté, incarnation de l'autorité et du savoir, l'instituteur d'autrefois «régnait» sur un troupeau d'écoliers. Aujourd'hui, l'enseignant a mal à son rôle et à son autorité tandis que les écoliers-individus imposent leur rythme et leurs besoins. Une évolution de l'école qui n'est que le reflet de l'évolution de notre société qui valorise l'individualisme, l'épa-

nouissement personnel et la performance. Si le décor et la manière ont énormément changé, demeure la vocation de l'école: l'enseignement. Même si les abécédaires, bouliers, plumes et encriers ont été remplacé par les calculatrices et autres stylos-billes.

L'exposition actuellement présentée par la Fondation vaudoise du patrimoine scolaire emmène le visiteur dans un voyage teinté de nostalgie certes, à la vue de ces objets (cartes de géo, carnets de notes, plumiers, instruments de chimie,...) qui ont marqué l'enfance de chacun si ce n'est l'imaginaire (à l'instar du mythique bonnet d'âne dont l'exposition dévoile celui de l'école de Missy). Mais permet aussi d'apprécier le chemin parcouru: entre les rigides *Règles de l'école*, autrefois affichées en classe et où le rire et la fantaisie semblent difficilement pouvoir s'immiscer, et les tabliers maculés de peinture des ateliers de bricolage de mon enfance, j'ai vite fait de choisir!

Annika Gil

«Nos classes au galetas». Collection de la Fondation vaudoise du patrimoine scolaire exposée avec le soutien du Musée cantonal d'archéologie et d'histoire. Espace Arlaud, pl. de la Riponne, Lausanne. Mercredi à vendredi: 12h à 18h; samedi à dimanche: 11h à 17h. Jusqu'au 25 janvier 2004.

Expositions

Cabinet cantonal des estampes, Vevey. *Aux sources de l'impressionnisme et du japonisme. Félix Bracquemond, gravures et céramiques.* Un artiste, deux expositions: les gravures de Bracquemond se dévoilent à Vevey tandis que ses céramiques sont exposées à la Fondation Neumann, à Gingins. **Visites guidées:** mercredi 12 novembre, à 18h30, à la Fondation Neumann, et mardi 2 décembre, à 18h, au Cabinet cantonal des estampes. Jusqu'au 8 février 2004.

Hall principal du CHUV, Lausanne. *Peintures de Sylvie Mermoud.* Jusqu'au 27 novembre.

Musée cantonal des Beaux-Arts, Lausanne. *Le monde selon François Dubois.* Une exposition qui explore la religion, la cruauté, la mort et le souvenir avec comme point de départ *Le massacre de la St-Barthélemy*, toile de François Dubois. **Ateliers enfants:** (7 - 13 ans) mercredis 26 novembre et 10 décembre, de 14h à 17h. **Ateliers familles:** dimanches 9 novembre et 10 décembre, de 14 à 16h. **Visites guidées:** jeudis 13 novembre et 18 décembre, à 18h30, et jeudis 30 octobre et 4 décembre, à 12h30. Jusqu'au 4 janvier 2004. *D'Irlande... le paysage dans les collections d'arts graphiques de la National Gallery of Ireland.* **Visite guidée:** jeudi 27 novembre, à 18h30. Jusqu'au 4 janvier 2004.

Musée cantonal de zoologie, Lausanne. *A la découverte d'un animal inconnu: l'oucalou?* Une vitrine du musée expose les mœurs de l'oucalou, un mystérieux animal étudié par une classe de 4P du Collège de Mon-Repos. Il s'agirait d'un proche cousin de l'ours ... Vrai ou faux? Jusqu'au 4 janvier.

Musée historique de Lausanne. *Prête-moi ta plume!* A l'ère du clavier et de la souris, objets et instruments d'écriture invitent aux souvenirs. **Ateliers pour les 8-12 ans:** mercredis 12 novembre, 10 décembre, 14 janvier et samedi 29 novembre, de 14h à 16h. Tél.: 021 331 03 53. Jusqu'au 18 janvier.

Conférence

«*La lune et ses influences: mythes et réalités*», conférence de la Société vaudoise des sciences naturelles, samedi 1^{er} novembre, à 9h15, à l'amphithéâtre du bâtiment de biologie, UNIL, Dorigny.

Musique

Le Trio Arlequin (flûte de pan, contrebasse et piano) interprètera Machado, Piazzola et Bolling, dimanche 9 novembre, à 16h, à l'auditoire César Roux du CHUV.